

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. : 010/437.354

Curriculum Vitae

« ETUDIANT - JOBISTE »

(minimum 18 ans accomplis)

Pour être recevable, le présent document sera accompagné :

- ☞ d'un certificat de fréquentation scolaire pour l'année considérée (daté de 2024)
- ☞ d'une photocopie de la carte d'identité (1)
- ☞ d'une attestation obtenue via le site www.studentatwork.be

(1) pour l'étudiant d'origine étrangère, joindre une photocopie du permis de séjour

Emploi(s) postulé(s) :

Période : du __ / __ / __ au __ / __ / __

Nom et prénom : ----- Date et lieu de naissance : __ / __ / __ à -----

Adresse complète : -----

Numéro National : N° Carte d'identité : Compte Bancaire :

----- GSM (___) ---- / ---- / ----

Adresse e-mail : -----

ANNEE SCOLAIRE	DIPLOME OBTENU OU ETUDES EN COURS	NOM DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
2023/2024	----- -----	----- -----

MOTIVATIONS : -----

➔ suite au verso

Avez-vous déjà travaillé chez nous en tant qu'étudiant ?

OUI

NON

Si oui, précisez l'(les)année(s) le(s) mois et le(s) service(s) où vous étiez :

Avez-vous de la famille travaillant chez nous ?

OUI

NON

Si oui, nom de la personne et lien de parenté :

Avez-vous travaillé comme étudiant chez un autre employeur en 2022 ? **(dans tous les cas fournir l'attestation Student@work)**

OUI

NON

Si oui, combien de jours avez-vous travaillé ?

Avez-vous déjà occupé, précédemment, un autre emploi soumis au régime ONSS ?

OUI

NON

Si oui, quel type d'emploi ?

Pour d'éventuelles chaussures de sécurité, précisez votre pointure :

Je m'engage en postulant pour ce job d'étudiant :

- ☞ à respecter le règlement du travail
- ☞ à me soumettre à un examen médical d'embauche
- ☞ à ne pas travailler comme étudiant jobiste chez un autre employeur entre le 01.01 et le 31.12 de l'année en cours plus de 475 heures au total, en ce comprises les prestations réalisées à la Clinique Saint-Pierre.

Je déclare que ces renseignements sont exacts et complets.

Fait à -----

le __ / __ / __

Signature : -----